



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées
Commission Consultative Paritaire (Énergie)

COMMISSION CONSULTATIVE – (ENERGIE)

(Loi de Transition Énergétique pour la croissance verte (“TECV”) du 17 août 2015)

Vendredi 11 décembre 2015

**Réunion d'information à destination des
communautés de communes et d'aggloméra**



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Consultative Paritaire (Energie)

Participation des communautés de communes et d'agglomération à la réunion du 11/12/2015

Communauté d'agglomération du Grand Tarbes	Représentée par MM Marc GARROCCQ, Jean-Luc REVILLER, Simon PEYRET
Communauté de communes Adour-Rustan Arrons	Représentée par Bernard Lussan
Communauté de communes d'Aure	Représentée par M. Jean-François LAFFONT
Communauté de communes de la Vallée de la Barousse	M. René MARROT, Président
Communauté de communes des Baronnies	Représentée par Mme Karine AGUERRE
Communauté de communes des Coteaux de Pouyastruc	M. Christian ALEGRET, Président
Communauté de communes du Canton d'Ossun	M. Michel RICAUD, Président
Communauté de communes du Canton de Tournay	M. André LAFFARGUE, Président
Communauté de communes du Pays de Lourdes	Représentée par M. Guy VERGES
Communauté de communes du Plateau de Lannemezan et des Baïses	Représentée par M. François DABEZIES
Communauté de communes du Val d'Azun	M. Vincent FONVIELLE
Communauté de communes Gespe-Adour-Alaric	Représentée par M. André CAUSSADE
Communauté de communes Véziaux d'Aure	M. Jean-louis ANGLADE, Président
Communauté de communes du Montaigu	M. Joseph FOURCADE, Président
Communauté de communes de la Vallée d'Argelès-Gazost	Représentée par M. Henri BERGES
Communauté de communes de la Haute-Bigorre	M. Jacques BRUNE, Président
Communauté de communes du Pays de Trie	Représentée par Mme Nicole VERGES

Participation des Membres du Bureau du SDE

François Fortassin, Président
Mmes Ginette CURBET, Claudine BOIRIE

EPCI non représentés

Communauté de communes Vic-Montaner	Communauté de communes Pays toy
Communauté de communes Val d'Adour et Madiranaï	Communauté de communes Vallée de Saint-Savin
Communauté de communes Magnoac	Communauté de communes Bigorre Adour Echez
Communauté de communes Neste Baronnies	Communauté de communes Batsurguère
Communauté de communes St-Laurent de Nestes	Communauté de communes Gavarbie Gedre
Communauté de communes Vallée du Louron	Communauté de communes Haute-Vallée d'Aure
Communauté de communes Aure2008	Communauté de communes Pays de Nay

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



-40% d'émissions
de gaz à effet de serre
en 2030 par rapport
à 1990



-30% de consommation
d'énergies fossiles
en 2030 par rapport
à 2012



Porter la part des énergies
renouvelables à **32%** de
la consommation finale
d'énergie en 2030 et à **40%**
de la production d'électricité



Réduire la consommation
énergétique finale
de **50% en 2050**
par rapport à 2012



-50% de déchets
mis en décharge
à l'horizon 2025



Diversifier la production
d'électricité et baisser
à **50%** la part du nucléaire
à l'horizon 2025



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Consultative Paritaire (Énergie)

En synthèse, de nombreux enjeux à portée locale :

- lutter contre le changement climatique
- réduire les gaz à effet de serre et la consommation des énergies fossiles
- limiter la pollution atmosphérique
- maîtriser la demande en énergie et promouvoir l'efficacité énergétique
- viser le déploiement d'énergies renouvelables
- combattre la précarité énergétique



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Consultative Paritaire (Energie)

PLANIFICATION ENERGETIQUE : qui fait quoi ?

Acteur/échelon territorial

ETAT



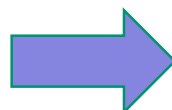
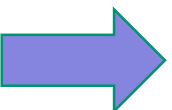
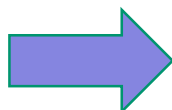
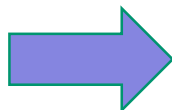
REGION



**EPCI à
fiscalité
propre**



COMMUNE



Documentation de planification général ou spécialisé

Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)

- Volet relatif au développement équilibré des réseaux d'électricité, de gaz et de chaleur

Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET)

- Objectif de moyen et long terme en matière de maîtrise et de valorisation de l'énergie

Plan climat-air-énergie-territorial (PCAET)

- Programme d'actions pour améliorer l'efficacité énergétique, augmenter les productions d'ENR et développer de manière coordonnée les règles de distribution d'électricité de gaz et de chaleur

Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) annexé au PLU

- Orientations générales relatives aux réseaux d'énergie



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Consultative Paritaire (Energie)

↳ En matière de compétence optionnelle locale

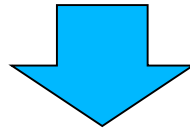
- **Communautés de communes ou d'agglomération** : sur leur territoire, accompagnement ou réalisation d'actions de maîtrise de la demande d'énergie de réseaux (gaz, chaleur ou électricité) et intervention en matière de précarité énergétique
- **Communes** : actions de maîtrise de l'énergie sur le patrimoine communal
- **Syndicat d'Énergie** : actions de maîtrise de la demande d'énergie ayant pour objet d'éviter ou de différer l'extension ou le renforcement des réseaux de distribution relevant de leur compétence (CGCT L.2224-31)



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Consultative Paritaire (Énergie)

➤ **Coordination nécessaire** entre com-com et com d'agglomération, communes et Syndicat d'Énergie (cohérence et complémentarité des plans d'actions)



**Création d'une Commission Consultative Paritaire
avant le 1^{er} janvier 2016**

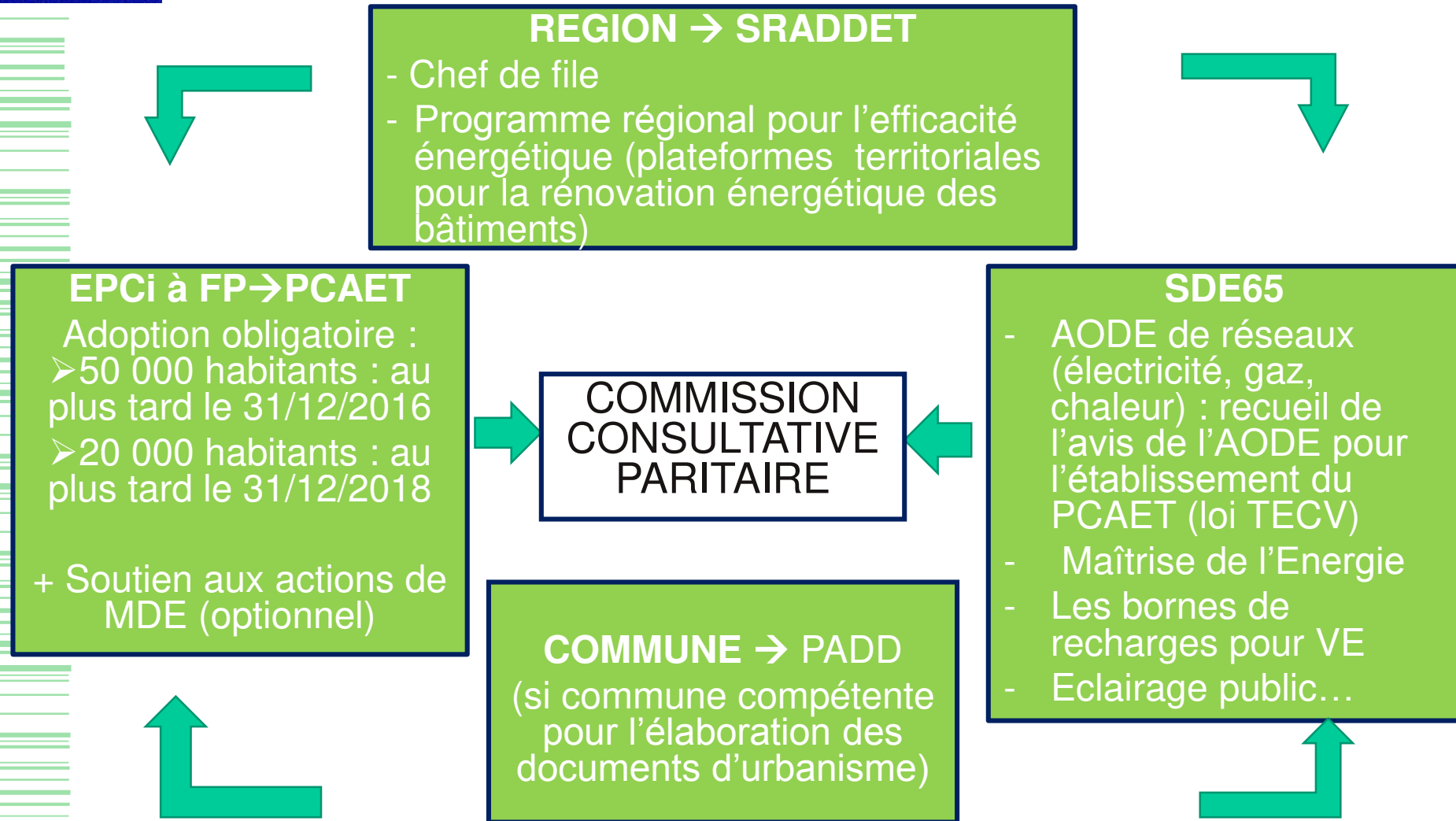
(Articles 198 de la Loi TECV et L.2224-37-I du CGCT)



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Consultative Paritaire (Energie)

↳ En matière de planification énergétique : quelle articulation sur le plan local ?





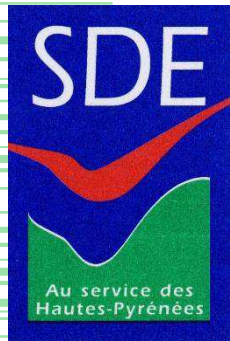
Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Consultative Paritaire (Energie)

La Commission est chargée de :

- coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie,
- garantir la cohérence de leur politique d'investissement, notamment en matière de réseaux d'énergie,
- faciliter l'échange des données.

➔ Elle est donc une **instance de concertation** qui définit des orientations pour le territoire en matière de transition énergétique.



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Consultative Paritaire (Energie)

↳ Création de la Commission :

Elle est créée entre le Syndicat, autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (et de gaz), et l'ensemble des EPCI à fiscalité propre *totalemment ou partiellement inclus dans le périmètre du Syndicat.*

⇒ composée de :

- ✓ tous les EPCI à fiscalité propre (FP) situés en tout ou partie dans le périmètre du syndicat
- ✓ représentants du syndicat et des EPCI à FP en nombre égal, avec au moins un représentant pour chaque EPCI à FP
soit : **62 membres** (2 collèges : EPCI : 31 et SDE : 31)

⇒ **présidée par le Président du Syndicat** Départemental d'Énergie

⇒ se réunit **au moins une fois par an**

⇒ elle désigne un représentant au sein du collège des EPCI à FP pour participer aux travaux de la conférence départementale de programmation des investissements (loi NOME)



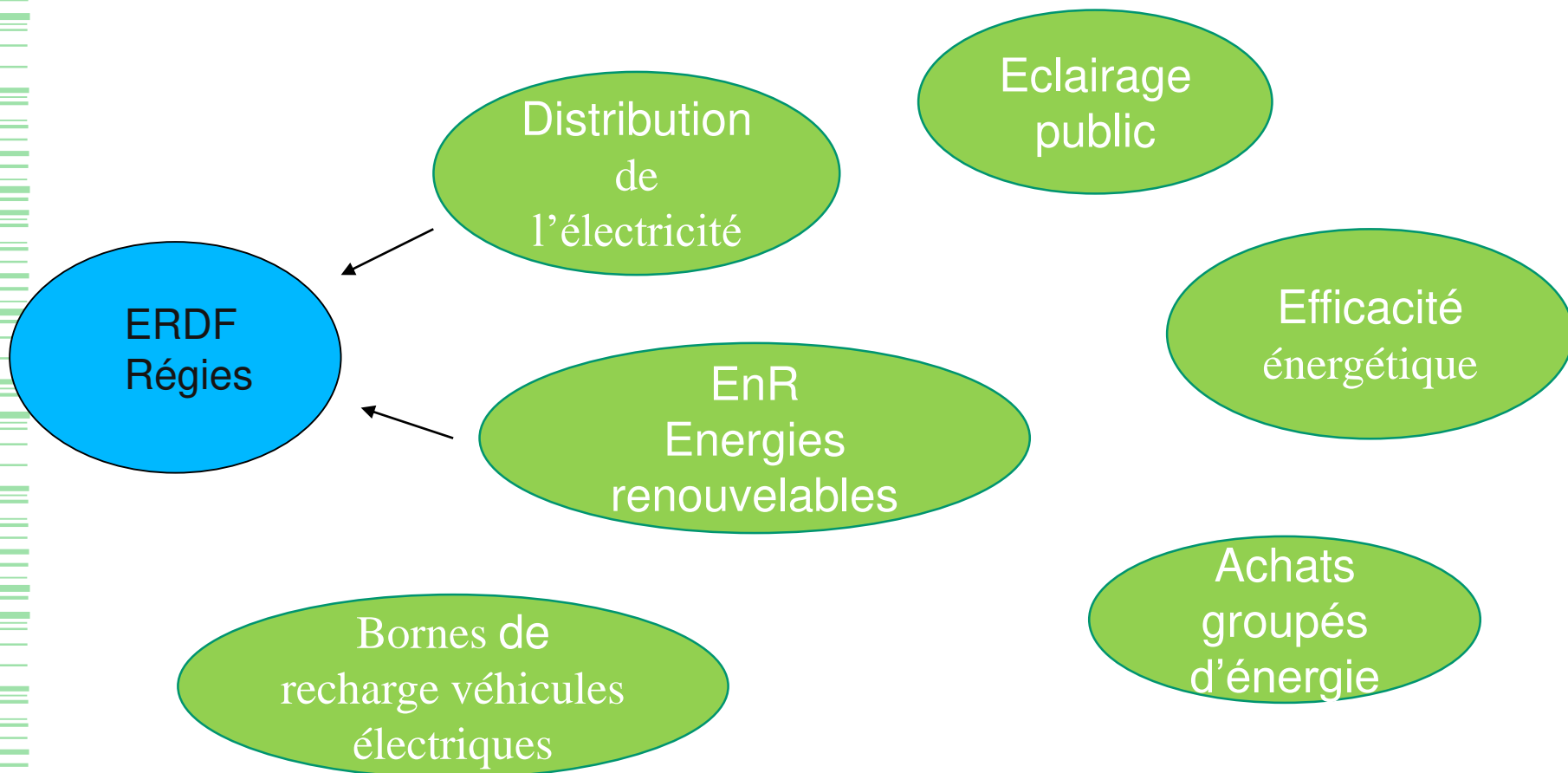
Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Consultative Paritaire (Energie)

↪ La création : quelle démarche ?

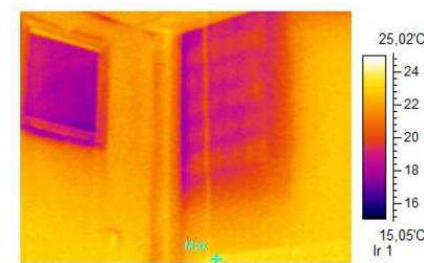
Etape	date
Constitution de la commission consultative 1. création 2. adoption du projet du règlement intérieur 3. désignation du collège des membres SDE 4. transmission au contrôle de légalité	Comité Syndical du 18/12/2015
Transmission aux EPCI de la délibération du Comité Syndical et du règlement intérieur (annexés du modèle de délibération pour les EPCI)	Fin décembre 2015
Délibération de l'EPCI à fiscalité propre pour désigner son représentant au sein de la Commission	Sous 6 semaines
Mise en place commission et première réunion annuelle	février ou mars 2016

↳ Missions et actions actuelles du SDE65



↳ En matière de maîtrise de la demande d'énergie : les actions du SDE65

- le **Conseil en énergie (bâtiments publics)**
 - les **Diagnostics énergétiques EP**
- 2 outils d'aide à la décision des collectivités



- identifier les gisements d'économies d'énergie
- définir et hiérarchiser les actions à engager (MDE, ENR)
- aider à la définition de plans d'investissement et à la recherche de financements





Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Consultative Paritaire (Energie)

↪ En matière de maîtrise de la demande d'énergie :
les actions du SDE65

Certificats d'économies d'énergie (CEE)

Valorisation et gestion des CEE



Accès via les sites internet :

www.legrandtarbes.fr

ou

www.sde65.fr

↪ En matière de maîtrise de la demande d'énergie :
les actions du SDE65

MDE réseaux électriques

Différer ou éviter le renforcement de réseaux en contraintes



Sous réserve de critères limitatifs :

- NB clients mal alimentés ≤ 4
- Départ > 400 m
- Chute de tension > 13 %
- Coût de la solution de renforcement « classique » > 50 k€



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Consultative Paritaire (Energie)

↪ En matière de maîtrise d'énergie renouvelable :
les actions du SDE65

Energies renouvelables

bois-énergie, solaire photovoltaïque, hydro-électricité

Quelques actions :

- alimentation des sites isolés par générateurs photovoltaïques déconnectés du réseau électrique de distribution publique
- études de faisabilité de 6 réseaux de chaleur en cours avec chaufferie bois
- étude d'une pico-centrale

↪ En matière de mobilité durable : les actions du SDE 65

Bornes de recharge de véhicules électriques : aménager le territoire

- modification statutaire et compétence optionnelle (*mai 2014*)
- déploiement de 100 bornes 3-22 kVA porté par le SDE65 réalisés dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir (PIA)
- commencement prévu début 2016





Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Consultative Paritaire (Energie)

Quelles seront les attentes des collectivités : des actions à élargir ?

- en terme de planification : accompagnement
 - ✓ dans l'élaboration des PCAET
 - ✓ dans la prospective énergétique
- sur les énergies renouvelables : réalisation et exploitation d'installations de production d'électricité à base d'ENR.
- sur les actions en matière de précarité énergétique
- ...



Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Commission Consultative Paritaire (Energie)

La transition énergétique est en marche :

le SDE65 est votre partenaire.

Merci de votre attention